



LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

Formations assurées par :

Alex BORDARAUD

13 BD de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie

54000 NANCY

Pour nous joindre :

09.75.65.19.86 – contact@cfpei.fr

Nos bureaux sont ouverts de :

8h00-12h00 | 13h30-18h00

Du Lundi au Vendredi

Bienvenue

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours :

Table des matières

1) L'organisme de formation	2
2) L'offre de formation « catalogue »	2
3) Notre engagement qualité	3
4) Le formateur.....	4
5) Les méthodes pédagogiques.....	4
6) Les moyens pédagogiques	5
7) Les moyens techniques	5
8) Informations logistiques stagiaires	5
Annexe 1 - Règlement applicable aux stagiaires.....	7

1) L'organisme de formation

CFPEI est un organisme de formation spécialisé dans la professionnalisation des utilisateurs de la suite Microsoft Office. Son activité est présentée sur le site <https://cfpei.fr>

CFPEI propose et dispense des formations en présentiel inter et intra entreprise en présentiel ou à distance ainsi que des modules e-learning ou en blended learning.

CFPEI réalise également des études et du conseil opérationnel pour faciliter et optimiser l'activité de nos clients.

Nos formations peuvent être prises en charge financièrement et/ou ouvrir droit à des avantages fiscaux.

2) L'offre de formation « catalogue »

Les formations dispensées sont pragmatiques et transversales afin de répondre le plus largement possible aux besoins sur l'utilisation des logiciels de la suite Microsoft Office. Pour autant, selon les besoins spécifiques, des adaptations sont réalisées en fonction du parcours individuel de chaque stagiaire. Nous assurons des formations générales, qui reprennent l'utilisation générale d'un poste informatique, internet Windows 10, etc.

Un descriptif complet des actions de formations est disponible sur notre site internet <https://cfpei.fr>

Nous pouvons également assurer des formations sur mesure.

3) Notre engagement qualité

CFPEI répond à l'ensemble des critères du décret qualité des formations. Les critères qualité visés par CFPEI sont, notamment, les suivants :

- L'identification précise des objectifs de la formation et de son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Évaluation de la qualité de la formation

Lors de la session, chaque module est évalué de manière formative (qcm, questions/réponses, mises en situations, etc.).

Nous demandons également à l'apprenant de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation. Un questionnaire d'évaluation des apports de la formation est réalisé auprès de chaque apprenant 1 à 3 mois après la fin de formation. Cela nous permet d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque apprenant. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation prévue par le programme.

Chaque apprenant reçoit, en fin de formation :

- L'attestation de présence dans le cadre du présentiel,
- L'attestation de fin de formation,
- La copie de la feuille d'émargement, sur simple demande.
- L'accès pendant 1 an aux supports de formation

Des témoignages sont également disponibles sur notre site internet

<https://cfpei.fr/blog/>

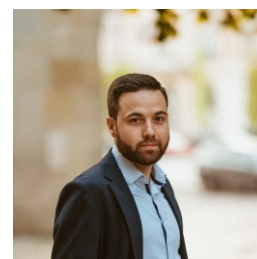
4) Le formateur

Nos formations sont délivrées par Alex BORDARAUD, un professionnel qualifié et expérimenté. Formateur indépendant et certifié par Microsoft (MOS Master 2016 plus haut niveau de certification sur la suite Microsoft Office) et diplômé d'un Master (BAC +5) spécialisé dans le management des entreprises agricoles.

Ce professionnel était en charge de l'optimisation des process métiers au sein d'un groupe de concessions agricoles. Il maîtrise parfaitement les outils de la suite Office et s'est pris de passion pour l'informatique.

C'est donc naturellement qu'il a décidé de s'orienter dans la formation professionnelle, avec une forte expérience de formation interne (sur les outils Microsoft notamment), le conseil (sur les logiciels métiers en entreprise, amélioration des flux, facturiers pour petites entreprises, choix stratégiques au lancement de son activité) et le développement (développement de tableaux de bord sur Excel et VBA).

Alex BORDARAUD
MOS Master 2016
BAC +5 Management des
entreprises agricoles



5) Les méthodes pédagogiques

Toutes nos formations sont construites en fonction de vos besoins.

C'est pourquoi toutes nos formations sont animées, en fonction de vos besoins particuliers ou ceux de votre entreprise et collaborateurs. Elles sont construites autour du concept de la pédagogie par objectifs et animées par la méthode de la pédagogie. C'est-à-dire que chaque module comprend au moins : une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation.

Les participants sont au cœur de la formation, c'est sur leur investissement et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

6) Les moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne "Méthodes et moyens pédagogiques" des programmes de formation. Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

- Un accès d'un an à la plateforme pédagogique qui regroupe la partie théorique, les exercices et des cas pratiques,
- Le support de formation broché sur demande et en supplément.

7) Les moyens techniques

Nous mettons à votre disposition des moyens techniques récents et complets. Nous nous déplaçons sur toute la France au sein des entreprises. Cela permet également un stage moins éprouvant pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son matériel habituel de travail.

L'organisme possède un parc de 10 ordinateurs portables de dernière génération afin d'assurer les formations et certifications directement chez les clients.

8) Informations logistiques stagiaires

Si les besoins le nécessitent, nous externalisons la formation dans un lieu dédié à partir de trois stagiaires simultanés sur la même thématique. La formation est alors assurée dans des salles adaptées, en location, chez nos partenaires.

Un entretien téléphonique permet d'adapter au mieux le choix selon les besoins des stagiaires et permet de choisir les modalités de formation les plus adaptées à chaque candidat au stage, et détermine :

- Les horaires de la formation ;
- Le lieu sélectionné ;
- Si la formation est assurée individuellement ou en groupe ;
- Si la formation est validée sur le lieu de l'entreprise ou en dehors.

Les salles de formation pour les formations à partir de deux stagiaires simultanés permettent de disposer d'un accueil dans un lieu spécifique, répondant aux normes ERP et d'accessibilité aux personnes handicapées, intégrant :

- Tables et chaises pour le nombre de participant
- Paperboard et feutres
- Tableau blanc magnétique
- Un connexion internet
- Vidéoprojecteur HDMI ou VGA
- Espace détente

Pour la restauration, les hôtels et hébergement à proximité, taxi et location de véhicules, conditions et tarifs sur demande.

Conditions Générales de Vente

Désignation

La société CFPEI désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au .13 boulevard Insurrection Ghetto Varsovie NANCY 54000

CFPEI met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à NANCY, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société CFPEI
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société CFPEI pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société CFPEI s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société CFPEI, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

CFPEI SASU | 13 boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie NANCY 54000

Numéro SIRET : 90490980100014

Page 7 sur 9

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société CFPEI ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse alex.bordaraud@cfpei.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société CFPEI ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société CFPEI sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. La société CFPEI s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société CFPEI et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nancy.